



SECTION
DU
CHER

FO-INFO-FO

CTL du 26 janvier 2021

C'est un CTL en deuxième convocation qui s'est tenu le mardi 26 janvier 2021. Le premier n'ayant pas eu lieu faute de quorum. Deux organisations syndicales (OS) étaient présentes : **FO-DGFIP** et CGT

Tout d'abord **FO-DGFIP** se félicite que, faute de présentiel, ce CTL soit enfin en visioconférence. Grâce à notre insistance la DDFIP du cher est enfin rentrée dans le 21ème siècle pour sa communication avec les syndicats. Car pour une administration qui se veut à la pointe de la technologie et du modernisme ne pas avoir un format de réunion par visioconférence avec un logiciel adapté permettant d'avoir un débat correct était inadmissible.

Le sujet du jour a été le volet emplois du PLF au sein de la DDFIP du CHER. Cette dernière subit la suppression de 5 emplois : moins 3 B et moins 2 C. A noter que toutes ces suppressions concernent le pôle fiscal.

L'argument de la Direction étant qu'en cette année de constitution de services de gestion comptable (SGC) seule la fiscalité était concernée par la baisse d'effectif. La Direction se félicite de la baisse du volume des suppressions d'emplois...maigre consolation.

FO-DGFIP et l'autre OS présentes ont voté contre cette déclinaison du volet emplois de la DDFIP du CHER.

FO-DGFIP condamne cette politique de destruction du service public et soutient que pour exercer leurs missions, les services de la DGFIP doivent disposer des moyens nécessaires, et ce n'est certainement pas avec ces 5 suppressions d'emplois dans le département que nous allons y parvenir !

FO-DGFIP exige l'arrêt des suppressions d'emplois, le maintien de toutes les missions exercées et d'un réseau de proximité adapté à l'attente des citoyens.

FO-DGFIP est fier de ne pas se soumettre à la vision dégradée de la Direction pour le service public. En pleine période épidémique et avec cette vaste crise économique, comment comprendre son obstination à maintenir les réformes ? Son refus de les suspendre est inacceptable, voire irresponsable!

Les deux OS présentes ont ensuite abordé la situation désastreuse quasi générale des différents services.

Que ce soit le tout nouveau SGC de Saint-Amand-Montrond qui a vu le jour le 1^{er} janvier avec l'arrivée de l'ex trésorerie de Châteaumeillant ou encore le SGC de Vierzon avec l'arrivée de l'ex trésorerie d'Aubigny, les agents sont fatigués et en situation de mal-être. Les changements incessants avec les déménagements, la mise en place de la dématérialisation, font que certains collègues ne suivent plus.

Les SIP de Bourges et Saint-Amand-Montrond ne sont pas mieux lotis avec une augmentation de leur charge de travail avec l'arrivée des créances fiscales, pour l'un de l'ex trésorerie mixte d'Aubigny-sur-Nère et de la trésorerie de Baugy, et pour l'autre celles de Châteaumeillant.

Mais pour la Direction tout va bien !!! Il faut dire que la machine à non-valeur à marché à plein régime afin de limiter les dégâts du transfert au détriment de l'équité fiscale. Pour la Direction les changements restent limités avec le maintien d'antennes sur les anciens SIP-E mais pour combien de temps ?

Pour **FO-DGFIP** les restructurations en cours et à venir sont au cœur des préoccupations des agents, suscitant de multiples interrogations chez nos collègues concernés directement par des suppressions ou transferts de missions, qui plus est, dans des circonstances sanitaires détériorant encore les conditions de travail.

Depuis la fin du confinement du printemps dernier, le Destructeur Général, pardon le Directeur Général, s'est empressé de remettre sur les rails le NRP, réforme marquant le début de la fin de la DGFIP telle que nous la connaissons.

Les fermetures des structures de notre réseau vont aller bon train ces trois prochaines années, au détriment des missions de service public sur l'ensemble du territoire.

La Direction a confirmé le prochain départ à la retraite du chef de service de la trésorerie des Aix-d'Angillon ce qui a pour effet d'accélérer la disparition cette dernière. Mais avant ça un trésorier sera nommé au 1^{er} septembre 2021 pour accompagner la fin programmée et le transfert vers le futur SGC de Baugy.

Situation encore plus ubuesque à Baugy : le trésorier de Sancerre va faire l'intérim de la trésorerie de Baugy jusqu'à la nomination d'un trésorier en titre qui va lui même céder sa place au 1^{er} janvier 2022 à... l'ex trésorier de Sancerre qui a fait l'intérim !!!

Là encore ce sont les agents qui vont subir tous ces changements et que dire de l'image de la DGFIP auprès des collectivités locales...

FO-DGFIP fait le constat que la situation n'a jamais été aussi tendue et reste vigilant.

FO-DGFIP nous serons toujours là, face à la Direction, pour combattre par tous les moyens leurs réformes, leur apporter la contradiction et dénoncer les dérives à venir, notamment sur la gestion des personnels. Ce mépris des agents de la part de la Direction n'est pas nouveau, mais il atteint son paroxysme!

Vos représentants **FO-DGFIP** :
BARDON Nicolas, titulaire ; JANSONNIE Franck, suppléant
<https://www.fo-dgfip-sd.fr/018/>

| | |
|--|--|
| BULLETIN D'ADHESION  <i>la force syndicale</i> | NOM : _____ PRÉNOM : _____ |
| | N° DGI ou N° AGORA : _____ ADRESSE MÈL : _____ |
| | GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ % |
| | AFFECTATION : _____ déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP) |
| | Fait à _____ le _____ (signature) |

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu



MISSIONS, RÉSEAU,
DROITS, RÉMUNÉRATION,
CONDITIONS DE TRAVAIL

**TOUS
ACTEURS
DU MONDE
D'APRÈS**

**PLUS FORTS
ENSEMBLE**

